

MANIFESTE *néga*Watt

pour un avenir énergétique sobre, efficace et renouvelable

Nos modèles énergétiques restent fondés sur un dogme intangible : produire toujours plus pour consommer toujours plus. Pourtant, il est urgent de rompre avec la croissance immodérée de nos consommations, partager nos ressources de façon équitable et contribuer à la solidarité entre les hommes. Si nous n'agissons pas, une vraie crise de l'énergie est devant nous : pénuries des ressources, risques environnementaux majeurs, conflits internationaux et profonde inégalité.

Agissons en changeant notre regard sur l'énergie. Adoptons la démarche négaWatt : soyons d'abord plus sobres dans nos comportements, travaillons ensuite à l'efficacité dans nos usages de l'énergie, soutenons enfin le développement des énergies renouvelables.

Le temps presse : l'avenir négaWatt doit commencer maintenant.

Un avenir énergétique à haut risque ?

En matière d'énergie, toutes les prévisions actuelles sont fondées sur l'hypothèse que la croissance économique des années passées va continuer tout au long du 21^e siècle.

Comme si ...

Comme si cette croissance pouvait perdurer à jamais dans le cadre limité de notre biosphère.

Comme si notre consommation d'énergie devait croître indéfiniment, et la production correspondante pouvait indéfiniment suivre !

A l'évidence, ce n'est pas possible..

Notre Terre est finie, sa biosphère est fragile

Erika et Prestige, pluies acides, déchets radioactifs, pollution atmosphérique, dégradation de la couche d'ozone, nuage brun asiatique, désertification des sols, accroissement de l'effet de serre : nos modes de production et d'utilisation de l'énergie sont à l'origine de la plupart des risques environnementaux.

Les réserves disponibles d'énergies fossiles sont dérisoires à l'échelle de l'humanité. Au rythme de notre consommation actuelle, il nous reste quelques décennies de pétrole et de gaz, un peu plus pour le charbon.

Avant même ces échéances, l'usage massif de ces combustibles a déjà commencé à dérégler l'effet de serre, ce garant si fragile de notre survie. Ce dérèglement menace déjà notre climat : la Terre vient de vivre depuis 1990 neuf de ses années les plus chaudes. L'accroissement de l'effet de serre est une réalité, et ses effets, à la lumière des travaux les plus récents, risquent d'atteindre des seuils aux conséquences irréversibles.

Miracle ou mirage technologique ?

Même les prévisions les plus « optimistes » du Conseil Mondial de l'Énergie évaluent au maximum à 8 % la part du nucléaire dans le bilan mondial en 2050, et les réserves d'uranium seront épuisées avant la fin du siècle. L'énergie nucléaire n'est donc une solution ni au problème de l'effet de serre, ni à l'épuisement des énergies fossiles. Quelle que soit sa contribution future, le problème des déchets et le risque d'un accident majeur constitueront toujours une menace considérable, et la prolifération des matières radioactives une entrave à la paix.

Faut-il confier notre avenir aux technologies promettant l'abondance énergétique (fusion, centrales solaires sur orbite, surgénérateurs...) ? Elles ne verront le jour au plus tôt que dans un demi-siècle, en supposant qu'elles puissent tenir leurs promesses, et seront de toutes façons très coûteuses. L'humanité ne peut faire le pari d'attendre.

De l'inégalité à la guerre énergétique

Sans énergie, pas de vie, pas de maîtrise du développement. Or aujourd'hui la surconsommation la plus débridée côtoie les pénuries les plus criantes : l'inégalité est de 1 à 40 entre pays pauvres et pays riches.

Le spectre de la pénurie nous conduit tout droit à la guerre pour le contrôle des ressources, marginalisant encore un peu plus les plus pauvres.

Rompre avec cette logique de risques et d'inégalité signifie réduire par 4 ou 5 nos émissions de gaz à effet de serre, supprimer nos gaspillages, accélérer notre transition vers l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

Pour y parvenir nous avons un impératif, mais aussi une raison d'espérer : changer notre regard sur l'énergie.

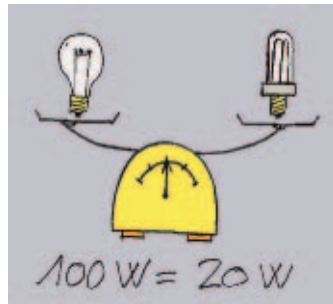


La démarche négaWatt

Renverser ainsi notre regard habituel sur l'énergie revient à nous interroger sur "comment mieux la consommer" avant de décider "comment en produire plus".

Par exemple, le seul fait de concevoir une habitation en tenant compte correctement de l'orientation (et donc de l'ensoleillement) diminue de 15 à 30 % les besoins de chauffage.

Autre exemple : remplacer une ampoule classique de 100 W par une lampe basse consommation de 20 W revient à utiliser 5 fois moins d'énergie pour assurer le même niveau d'éclairage. La puissance électrique nécessaire est ainsi réduite de 80 W. En d'autres termes, le remplacement de cette lampe génère « 80 Watts en moins » : on parle alors de « production de 80 négaWatts ».



Un nouveau gisement d'énergie

Les négaWatts caractérisent donc l'énergie non-consommée grâce à un usage plus sobre et plus efficace de l'énergie.

Cette nouvelle approche donne la priorité à la réduction de nos besoins d'énergie, à qualité de vie inchangée : mieux consommer au lieu de produire plus.

Les « gisements de négaWatts » sont impressionnants : en première approche, avec des solutions aujourd'hui fiables et éprouvées, ils représentent à eux seuls plus de la moitié de la consommation mondiale actuelle. La « production » de négaWatts dispose d'autres formidables atouts : absence de pollution et de nuisances, décentralisation, création d'emploi.

Une « démarche négaWatt » en trois temps

Sobriété

La sobriété énergétique consiste à supprimer les gaspillages absurdes et coûteux à tous les niveaux de l'organisation de notre société et dans nos comportements individuels.

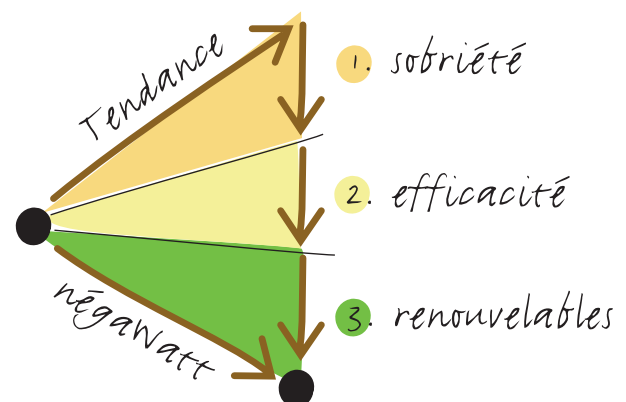
La sobriété n'est ni l'austérité ni le rationnement : elle répond à l'impératif de fonder notre avenir sur des besoins énergétiques moins boulimiques, mieux maîtrisés, plus équitables. Elle s'appuie sur la responsabilisation de tous les acteurs, du producteur au citoyen.

Efficacité

L'efficacité énergétique consiste à réduire le plus possible les pertes par rapport à la ressource utilisée. Le potentiel d'amélioration de nos bâtiments, de nos moyens de transport et des appareils que nous utilisons est en effet considérable : il est possible de réduire d'un facteur 2 à 5 nos consommations d'énergie et de matières premières à l'aide de techniques déjà largement éprouvées.

Renouvelables

Les actions de sobriété et d'efficacité réduisent nos besoins d'énergie à la source. Le solde doit être fourni à partir d'énergies renouvelables issues de notre seule ressource naturelle et inépuisable : le Soleil. Bien réparties, décentralisées, ayant un faible impact sur notre environnement, les énergies renouvelables (solaire, hydraulique, éolien, biomasse) sont les seules qui permettent d'équilibrer durablement nos besoins en énergie avec les ressources de notre planète : pourquoi retarder notre mise en marche vers un équilibre aussi vital ?



Un scénario négaWatt pour la France

La démarche négaWatt est-elle applicable pour la France ?

Un premier travail a été entrepris par l'association négaWatt pour mieux quantifier l'impact d'une politique adoptant un telle démarche sur la période 2000-2050.

Cet exercice prospectif a bien entendu des limites, et chaque chiffre est en soi une hypothèse. Il permet cependant de mieux appréhender les poids respectifs des efforts à entreprendre, et donne une précieuse indication sur la faisabilité de l'objectif recherché : une France plus efficace et moins dépendante, dotée d'un système énergétique sobre en émissions de carbone, fondé majoritairement sur une ressource pérenne, les énergies renouvelables.

HYPOTHÈSES

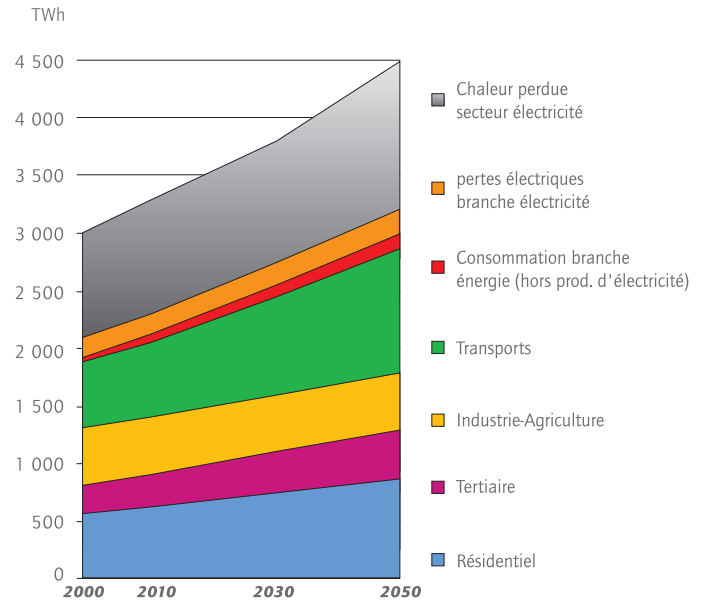
Deux scénarios, un « tendanciel » et un « négaWatt » ont été élaborés. Tous deux partent d'une même hypothèse de croissance démographique et s'appuient sur des équipements actuellement prouvés ou très probables, sans pari sur une rupture technologique incertaine.

Le scénario tendanciel correspond à une poursuite au même rythme que les années passées de nos consommations pour chaque grand usage (chaleur, mobilité, électricité spécifique), à partir d'une analyse rétrospective sur la période 1973-2000. C'est en quelque sorte un scénario « continuons comme avant ».

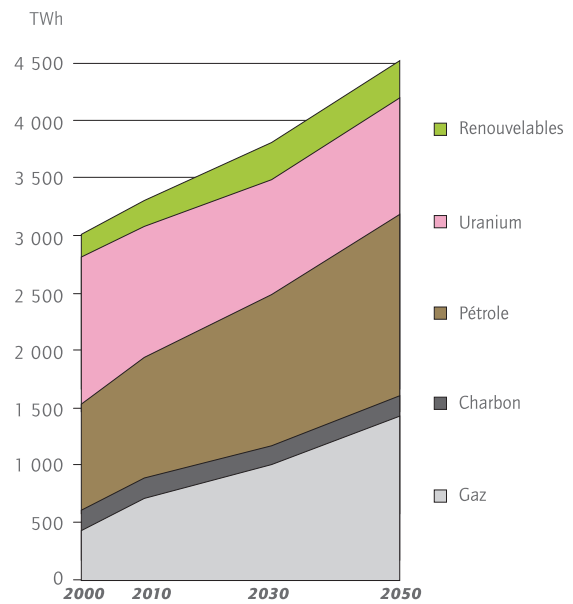
Le scénario négaWatt s'appuie sur 3 priorités :

- des actions volontaristes et continues de sobriété énergétique,
- la recherche systématique d'une meilleure efficacité dans tous nos usages et tous nos équipements,
- un recours prioritaire aux énergies renouvelables pour la fourniture résiduelle d'énergie.

Dans ce scénario les efforts de sobriété et d'efficacité ont été quantifiés par rapport au scénario tendanciel, afin de mieux évaluer l'importance des négaWatts par rapport à la production tendancielle d'énergie.



Scénario tendanciel
Consommation d'énergie primaire par usages



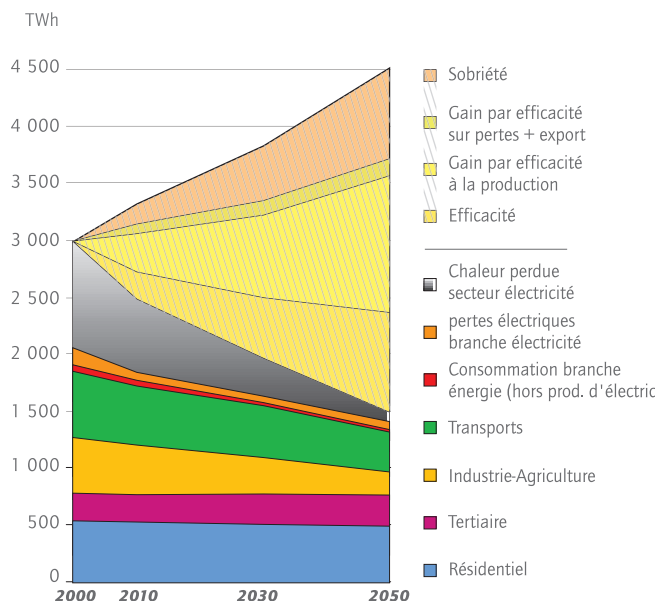
Scénario tendanciel
Consommation d'énergie primaire par ressources

RÉSULTATS

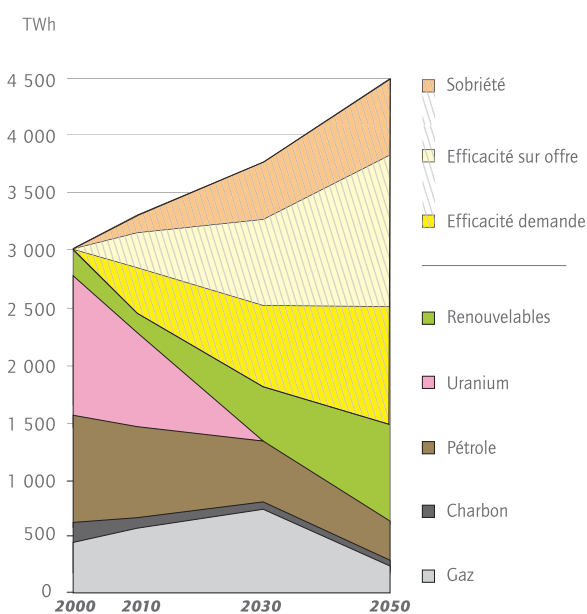
Les résultats révèlent avant tout l'impact considérable d'une inflexion très volontariste dans le sens d'une politique de sobriété et d'efficacité énergétique : sans celle-ci, notre production d'énergie primaire en 2050 sera 3 fois plus forte et nos émissions de carbone multipliées par plus de 5.

Les gisements de négaWatts sont donc considérables : ils représentent 70 % de la consommation tendancielle.

En d'autres termes, sur 10 kWh de besoins énergétiques tendanciels à l'horizon 2050, 7 peuvent être « produits » par des négaWatts et les 3 autres effectivement fournis par des équipements productifs.



Scénario négaWatt
Consommation d'énergie primaire par usages



Scénario négaWatt
Consommation d'énergie primaire par ressources

La France du scénario négaWatt n'est pas une France immobile : les voitures circulent, mais plus sobrement (4,1 l aux 100 km pour 11 000 kms parcourus en moyenne annuelle), l'explosion des besoins énergétiques dus à la mobilité est contenue, puis réduite à 60 % de sa valeur actuelle.

La France du scénario négaWatt n'est pas couverte d'éoliennes, ni de capteurs solaires. La production en énergies renouvelables a été évaluée raisonnablement par rapport au potentiel exploitable : moins d'un mètre carré de capteurs solaires thermiques pour la production d'eau chaude sanitaire par habitant, l'équivalent d'une place de parking

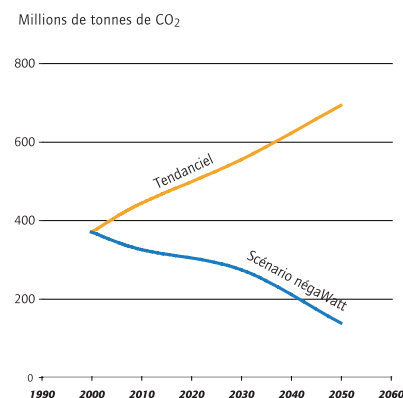
par habitant en solaire photovoltaïque. Les surfaces correspondantes sont déjà disponibles sur nos bâtiments et infrastructures : il n'y a donc pas de concurrence pour l'usage des sols.

Enfin la France du scénario négaWatt ne retourne pas au poêle à charbon ni ne s'éclaire à la bougie : les logements sont chauffés avec moins de pertes (50 kWh/m² en moyenne) après une très large réhabilitation du parc existant, et la consommation finale d'électricité spécifique reste très proche de la valeur actuelle (- 8 %).

Dans ce scénario les énergies renouvelables représentent 59 % de la production primaire totale, diminuant très fortement notre dépendance actuelle vis-à-vis des ressources fossiles (pétrole, gaz, charbon et uranium). La production d'électricité est assurée à plus de 70 % par une combinaison d'énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, hydraulique, cogénération biomasse et géothermie), le reste (moins de 20 % de notre consommation actuelle) par le gaz naturel.

Le système français de production d'énergie devient beaucoup plus performant, principalement du fait de la disparition des centrales de production d'électricité à faible rendement thermodynamique, sans cogénération ni récupération de chaleur (86 % du parc actuel n'a que 32 à 38 % de rendement).

Enfin le scénario négaWatt permet de stabiliser puis de réduire en 2050 notre consommation d'énergie primaire à 51 % de sa valeur actuelle. Il limite les émissions de gaz à effet de serre dues à la consommation d'énergie à 2,1 tonnes d'équivalent CO₂ par personne, contre 6,2 actuellement, soit une réduction de 63 %.



ET EN EUROPE ?

De tels résultats ne sont pas extraordinaires : différentes études européennes sur des « sociétés sobres en carbone et en énergie » ont donné des résultats similaires en Allemagne (-80 % sur les émissions de carbone en 2050), en Suisse (-60 % en 2030), aux Pays-Bas (-80 % en 2050) et au Royaume-Uni (-60 % en 2050). Toutes aboutissent à des conclusions très semblables : un scénario négaWatt est possible à la condition impérative d'amorcer dès maintenant ce basculement majeur de notre système de production et de consommation d'énergie.

23 propositions négaWatt

La loi d'orientation qui suivra le « Débat national sur l'énergie » du printemps 2003 offre une occasion unique de s'engager dans un avenir énergétique durable.

Elle doit faire de la « démarche négaWatt » une grande cause nationale et ainsi inscrire la trilogie « sobriété – efficacité – renouvelables » dans toutes les politiques publiques, y compris européennes.

La nécessaire prééminence du long terme sur toute autre considération devra se traduire par des réformes simples, réalistes mais essentielles, fondant les bases d'un indispensable nouveau regard sur l'énergie.

Un effort résolu devra être engagé sans délai pour lever les barrières administratives et financières, les rigidités juridiques qui se dressent aujourd'hui en travers du chemin.

Les propositions négaWatt ci-dessous s'inscrivent dans cette perspective. Elles constituent l'ensemble minimum des mesures à prendre à court terme.

Elles ne sont ni exhaustives, ni exclusives. Elles sont en revanche indispensables pour rendre cohérent et crédible un engagement politique clair en faveur du développement durable.

Mesures structurelles

1. Décliner les objectifs du "scénario négaWatt"

- Étendre le mécanisme de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI) à l'efficacité énergétique et à la chaleur basse température, et en revoir les objectifs sur la base 1/3 sobriété, 1/3 efficacité, 1/3 renouvelables ;

2. Rendre l'État exemplaire

- Simplifier et clarifier les procédures administratives : guichet unique, principe de subsidiarité et délais impératifs ;
- Appliquer la démarche négaWatt aux procédures, bâtiments et équipements publics ;
- Assurer une transposition rapide et volontariste des directives européennes "Électricité renouvelable" et "Efficacité énergétique dans les bâtiments" ;

3. Redistribuer les rôles entre acteurs et moderniser le service public de l'énergie

- Encourager le développement des activités de services énergétiques fondés sur la démarche négaWatt en donnant priorité aux opérateurs locaux ;
- Réaffirmer le rôle des collectivités locales comme autorités organisatrices du service public de l'énergie en leur laissant le choix des opérateurs ;

4. Informer et former pour agir

- Mobiliser les citoyens par une politique publique d'information et de communication, ambitieuse et permanente ;
- Mettre en œuvre un volet pédagogique négaWatt dans les programmes scolaires, de l'école primaire au lycée ;
- Lancer un vaste programme de formation négaWatt dans tous les secteurs professionnels ;

- Promouvoir le métier de "conseiller négaWatt" indépendant des fournisseurs d'énergie ;

5. Réorienter les crédits de la recherche publique sur l'énergie selon les propositions de :

- 1/3 sobriété et efficacité énergétiques ;
- 1/3 énergies renouvelables ;
- 1/3 énergies conventionnelles, avec priorité à l'amélioration des performances dans l'usage des hydrocarbures, ainsi qu'à la sûreté, la gestion des déchets et le démantèlement des installations nucléaires ;

Mesures réglementaires

6. De A à G, rendre visibles les négaWatts

- Généraliser l'étiquetage des bâtiments, des biens et des équipements consommateurs d'énergie sur une échelle unique, réévaluée régulièrement, allant de "A" à "G" en fonction de leurs performances énergétiques ;

7. Restaurer l'éthique et assurer la transparence

- Encadrer par une charte négaWatt la publicité et la promotion commerciale ;
- Rendre obligatoire, sur les factures et étiquettes, l'affichage de l'origine de l'énergie vendue pour les combustibles, les carburants et l'électricité ;

8. Renforcer les politiques territoriales

- Introduire un "volet négaWatt" obligatoire dans les Schémas d'Aménagement et les Plans Locaux d'Urbanisme, intégrant des objectifs quantifiés, la prise en compte de contraintes climatiques et du droit au soleil, des préconisations d'intégration architecturale des renouvelables ;
- Autoriser le chauffage électrique lors de la délivrance des permis de construire uniquement s'il est prouvé qu'aucune autre solution n'est possible ;

Mesures financières

9. Dégager des moyens pérennes de financement de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables

- Créer un "Fonds négaWatt" sur le modèle du Fonds des charges de service public de l'électricité, doté d'un budget annuel de 5 milliards d'euros et alimenté par une taxation de la consommation des énergies non-renouvelables ;
- Créer un "Livret d'épargne NégaWatt" sur le modèle des livrets A, dont les fonds collectés serviront à financer les investissements négaWatts et renouvelables ;
- Adapter les règles de financement du logement social afin de pouvoir prendre en compte les surcoûts d'investissement liés à une amélioration de l'efficacité énergétique sans pénaliser les occupants ;



10. Aménager la fiscalité

- Moduler les taxes et impôts en fonction du classement A-G :
 - La TVA sur les appareils et équipements énergétiques, avec un taux allant de 0 % (A) à 19,6 % en fonction de l'impact énergétique.
 - La taxe sur le foncier bâti, la taxe locale d'équipement et la taxe sur les droits d'enregistrement des transactions immobilières ;
 - La vignette sur les véhicules, par exemple de - 100 euros (A) à + 500 euros (G) ;
- Généraliser le crédit d'impôt à plafonds élevés pour les investissements négaWatts ;
- Favoriser les négaWatts dans les entreprises par des incitations fiscales liées aux performances énergétiques globales : consommations, déplacements professionnels et domicile-travail ;
- Encourager entrepreneurs et salariés à adopter une démarche négaWatt en développant des incitations financières spécifiques ("chèque négaWatts".) ;

11. Rendre la tarification électrique vertueuse

- Réaffirmer, en conformité avec la démarche négaWatt, le principe de la tarification au coût marginal ;

Transports

12. Diminuer les besoins de transports et les rendre plus efficaces

- Donner la priorité aux piétons et aux vélos en réservant des surfaces minimales de voirie et en modifiant le code de la route ;
- Inciter fiscalement l'industrie automobile à développer des véhicules propres adaptés aux petits trajets et aux livraisons en milieu urbain et périurbain ;

13. Favoriser les transports collectifs fret et passagers

- S'engager sur un ré-équilibre fer/route à l'horizon 2015 ;
- Améliorer l'offre ferroviaire : développement des liaisons régionales et inter-cités ; inter-connexion entre services nationaux, régionaux et urbains ;
- Mieux valoriser les voies fluviales et favoriser le cabotage maritime en métropole et dans les D.O.M. ;
- Accélérer l'application des PDU (Plans de Déplacement Urbains) ;

14. Favoriser l'usage collectif de la voiture

- Moduler les tarifs de péages en fonction du nombre d'occupants des véhicules ;
- Instituer des incitations financières au co-voiturage et à la pratique des "véhicules partagés" ;

Bâtiments

15. Rendre les bâtiments neufs de plus en plus performants

- Instaurer un renforcement d'au moins 15% tous les 5 ans de la réglementation énergétique dans les bâtiments neufs, incluant tous les usages ;
- Introduire l'eau chaude solaire dans les logements de référence de la Réglementation thermique (RT 2000) ;
- Mettre en œuvre d'urgence une réglementation énergétique dans les bâtiments des D.O.M. ;
- Encourager fortement la conception bioclimatique et le non secours à la climatisation ;

16. Lancer d'urgence un programme d'amélioration énergétique des bâtiments existants

- Mettre en conformité énergétique les bâtiments existants (avec le même niveau d'exigences que la Réglementation Thermique 2000) lors de travaux de rénovation lourde ou de vente des bâtiments, et en assurer le financement par le "Fonds négaWatt". A elle seule, cette mesure permettrait une économie de plus de 40Mtep/an et la création de 300.000 emplois permanents ;

Équipements électriques

17. Remettre à niveau la totalité du parc

- Mettre en place avant 2005 une réglementation imposant :
 - pour les veilles : un interrupteur en amont, l'affichage de la puissance de veille et un objectif maximal de 1 W en 2010 et de 0,1 W en 2020 ;
 - l'interdiction progressive d'ici 2010 des technologies obsolètes (lampes à incandescence et halogènes, réfrigérateurs à absorption...);
 - un seuil réglementaire de performance énergétique évolutif de tous les appareils électriques ;
- Inciter par des primes à la casse et l'aide aux ménages à bas revenus au changement anticipé des appareils en circulation les moins performants ;

Énergies renouvelables

18. Chaleur

- Adopter un objectif à long terme de 0,7 m² de capteurs solaires thermiques par personne dans l'habitat pour l'eau chaude solaire ;
- Mettre en place un cadre juridique permettant aux collectivités locales d'imposer des équipements solaires thermiques au niveau des permis de construire (ordonnances solaires) ;
- Favoriser, dans le cadre d'un "Plan-Bois Energie" rénové et amplifié, les filières de proximité et toutes les catégories de ressources ;

19. Électricité

- Remettre à niveau les tarifs d'achat pour les filières actuellement défavorisées (biomasse, biogaz, micro-hydraulique, photovoltaïque) ;
- Porter de 12 à 50 MW le plafond de l'obligation d'achat de l'électricité renouvelable ;

20. Bio-carburants

- Etendre les exonérations de la TIPP à tous les bio-carburants, avec une priorité pour ceux qui présentent un meilleur bilan énergétique (huile végétale brute, bio-éthanol, biogaz-carburant) ;



21. Accès aux réseaux

- Instaurer une priorité d'accès aux réseaux d'électricité, de gaz et de chaleur en faveur des énergies renouvelables pour le raccordement et pour l'exploitation ;

Réseaux de chaleur et co-génération

22. Réseaux de chaleur

- Rendre obligatoire une étude de faisabilité d'un réseau de chaleur renouvelable pour tout aménagement ou infrastructure nouvelle ;
- Promouvoir le service public de distribution de chaleur et engager la mise en cohérence sur le long terme des infrastructures gazières et des réseaux de chaleur ;
- Optimiser les réseaux de chaleur existants et améliorer leur gestion ;

23. Co-génération

- Encourager la conversion des chaufferies de grande et moyenne puissance en centrales de co-génération ;

Le choix d'un modèle énergétique n'est pas neutre : il est une composante essentielle de la paix et de la solidarité, une pièce centrale dans la relation des êtres humains avec leur Terre d'accueil.

Sur ce plan notre responsabilité personnelle et collective est entière : il nous faut inventer aujourd'hui un avenir énergétique sobre, efficace et renouvelable.

C'est aujourd'hui possible, sans saut technologique majeur.

C'est économiquement soutenable, car il revient toujours moins cher, à long terme, de réduire la demande d'énergie que d'augmenter les équipements de production.

C'est politiquement difficile, tant sont grands la force de l'habitude, les intérêts sectoriels, la gestion à court terme : les négaWatts n'ont pas de lobby pour les soutenir, et la démarche proposée, exigeante, se prête mal à la démagogie.

« Notre maison brûle, et nous regardons ailleurs », « Nous devons globalement diviser par deux nos émissions d'ici 2050, soit quatre à cinq pour nos pays développés » : nos gouvernants semblent avoir compris tout récemment l'importance de l'enjeu.

Il s'agit désormais pour toute notre société de passer des paroles aux actes.

Osons le premier pas :

« Il est tant de beauté dans tout ce qui commence » (Rilke).

association négaWatt, avril 2003

association négaWatt

L'association négaWatt est à l'initiative de l'« Appel pour un avenir énergétique sobre, efficace et renouvelable » qui prend appui sur le présent Manifeste et un travail collectif sur un « scénario alternatif négaWatt », fruits de plusieurs années d'échanges et de rencontres entre ses membres.

L'association a pour objectif de promouvoir et de développer le concept et la pratique des « négaWatts » à tous les niveaux de notre société. Elle souhaite ainsi contribuer à la protection de notre biosphère, à la préservation et au partage équitable des ressources naturelles, à la solidarité et la paix par le développement harmonieux des territoires.

Elle rassemble aujourd'hui une vingtaine d'experts et de praticiens, tous impliqués à titre professionnel dans la maîtrise de la demande d'énergie ou le développement des énergies renouvelables. Tous s'expriment et s'engagent à travers l'association négaWatt à titre personnel et indépendant.

Elle rassemblera demain tous ceux qui adhèrent pleinement à son Appel, et souhaitent soutenir son action à titre individuel.

L'association est présente, aujourd'hui, tout au long du Débat sur les énergies et durant la préparation de la Loi d'orientation qui le suivra pour mieux faire comprendre que les négaWatts sont accessibles à chacun, et pour que la démarche proposée soit inscrite de façon prioritaire et durable dans les choix politiques.

Elle sera présente, demain :

- pour s'assurer de la réalité des engagements politiques pris,
- pour faire connaître les nouvelles pistes concrètes et accessibles à la « production de négaWatts »,
- pour initier tous les citoyens à la démarche proposée et faire évoluer dans ce sens notre société.

Les membres de la Compagnie des négaWatts, collègue directeur de l'association, sont aujourd'hui les premiers signataires de ce Manifeste et de l'Appel (liste au 15 Avril 2003).

Guy Archambault, membre du CA. Journaliste spécialisé **ÉCO-CONSTRUCTION ET ENVIRONNEMENT**, collaborateur indépendant de plusieurs revues sur le bâtiment • **Robert Celaire**, membre du CA. Ingénieur (Centrale de Lyon et Université du Colorado), directeur d'un bureau d'études. Spécialiste des **PROBLÈMES ÉNERGÉTIQUES** dans les DOM-TOM, les pays en développement et les pays émergents • **Bernard Chabot**. Ingénieur (Arts et Métiers) et économiste. Spécialiste de l'**ANALYSE ET DE LA PROSPECTIVE ÉNERGÉTIQUE**, expert-senior dans une agence nationale. Il est l'auteur de nombreux travaux et publications de référence (Encyclopédie Universalis) • **Christian Couturier**. Ingénieur, expert sur l'utilisation énergétique de la **BIOMASSE ET DU BIOGAZ**. Directeur du pôle Énergie et Déchets d'une association spécialisée • **Vincent Fristot**, vice-président. Maître de conférences, Docteur Ingénieur en **ÉLECTRONIQUE**. Par ailleurs, conseiller municipal de Grenoble, délégué à la maîtrise de l'énergie • **Hélène Gassin**. Responsable des **ACTIONS « ÉNERGIE »** dans une importante **ONG** internationale • **Michel Irigoien**. Ingénieur (INSA) en **GÉNIE ÉNERGÉTIQUE**, directeur de l'Énergie et des Moyens techniques d'une collectivité locale et membre du groupe de travail Énergie de l'Association des ingénieurs territoriaux de France (AITF) • **Yves Jautard**. Architecte. Directeur d'une société spécialisée dans l'utilisation des **ÉNERGIES RENOUVELABLES POUR LES BÂTIMENTS** • **Marc Jedliczka**. Fondateur et responsable stratégie d'une association spécialisée dans la filière des « **MICRO-CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES RACCORDEES AU RÉSEAU** ». Responsable associatif au niveau européen, il a été conseiller régional de la Région Rhône-Alpes • **Benoît Lebot**, président. Ingénieur divisionnaire (TPE), spécialiste des **POLITIQUES PUBLIQUES DE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE** dans une agence internationale. Auparavant ingénieur à l'ADEME, responsable des actions de maîtrise de la demande d'électricité. • **Thomas Letz**. Docteur - ingénieur en énergétique (Centrale de Paris). Responsable du secteur **SOLAIRE THERMIQUE** dans une association spécialisée en énergies renouvelables et efficacité énergétique. Représentant de la France dans un groupe de travail international sur les **SYSTÈMES SOLAIRES COMBINÉS** • **Dominique Maigrot**, trésorière. Chargée de mission dans un bureau d'étude spécialisé dans la **MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE**. Auparavant à l'ADEME en tant qu'ingénieur « maîtrise de la demande d'électricité », et ingénieur-documentaliste énergie environnement • **Paul Neau**. Responsable d'un bureau d'études environnementales, intervient dans l'**INTÉGRATION DES PARCS ÉOLIENS DANS LEUR ENVIRONNEMENT** humain et naturel. Co-auteur de deux guides sur l'énergie éolienne • **Bruno Peupartier**. Chercheur et enseignant dans une grande école d'ingénieurs, spécialiste de l'**ANALYSE ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE SUR LES BÂTIMENTS** (Haute Qualité Environnementale, Analyse du Cycle de Vie) • **Philippe Quirion**. Chercheur dans un centre de recherche national sur l'environnement et le développement. Président d'un important **RÉSEAU D'ONG FRANÇAISES SUR L'EFFET DE SERRE** • **Thierry Salomon**, vice-président. Ingénieur (Arts et Métiers), délégué général d'une association technique spécialisée **ÉNERGIES RENOUVELABLES ET MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE**. Responsable-développement d'un bureau d'études sur l'**OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE**. Enseignant à l'École d'Architecture de Montpellier • **Olivier Sidler**, secrétaire. Ingénieur en énergétique (École Polytechnique Fédérale de Lausanne). Directeur d'un bureau d'études spécialisé dans la **MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE ET L'UTILISATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES**. Spécialiste de la **MESURE ÉNERGÉTIQUE**.